



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Le garde des sceaux
ministre de la justice**

Paris, le 12 octobre 2021

Monsieur le Premier Président,

Le Président de la République procédera le 18 octobre prochain au lancement des états généraux de la justice.

Ces états généraux, dont il m'a confié le pilotage et l'organisation, seront notamment déclinés sous la forme de groupes de travail spécialisés auxquels je vous remercie d'avoir accepté de participer.

Un comité, dont la présidence est confiée à Monsieur Jean-Marc Sauvé, est chargé de garantir le bon déroulement des états généraux puis de faire la synthèse de l'ensemble des travaux qui s'organiseront en quatre phases :

- Une phase de consultation.

Dès le 18 octobre, une consultation publique sera ouverte en ligne. Elle permettra à tous – citoyens, magistrats et fonctionnaires, partenaires de justice, usagers du service public de la justice – de participer.

Des réunions territoriales pourront être organisées, notamment dans des juridictions et des établissements de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse. Les acteurs de la justice pourront également transmettre des contributions exprimant des prises de position collectives.

- Une phase d'expertise.

Des professionnels, réunis dans les groupes de travail précédemment mentionnés, seront chargés de formuler des propositions, au regard notamment des retours issus de la phase de consultation. Ces groupes de travail seront dédiés à l'expertise des sept thématiques clés suivantes : la simplification de la procédure pénale, la simplification de la justice civile, la justice de protection, la justice pénitentiaire et de réinsertion, la justice économique et sociale, le pilotage des organisations et, enfin, l'évolution des missions et des statuts.

Dans le même temps, des ateliers constitués de citoyens seront conduits autour d'enjeux clés, afin de faire émerger leurs propositions.

Monsieur KEIME-ROBERT HOUDIN Bernard
Premier Président
5 rue Carnot
RP 1113
78011 VERSAILLES

- Une phase de convergence.

Un « atelier de convergence » réunira en janvier 2022 l'ensemble des publics (fonctionnaires et magistrats, partenaires de justice et citoyens) pour croiser les perceptions et définir des propositions partagées.

- Une phase de synthèse et de propositions.

À l'issue de l'ensemble de ces travaux, le comité des états généraux de la justice remettra au Gouvernement, à la fin du mois de février 2022, son rapport et ses propositions, en précisant les modalités de leur mise en œuvre et en distinguant celles qui peuvent l'être rapidement, voire immédiatement, et celles qui s'inscrivent dans une démarche de moyen ou de plus long terme.

Je vous remercie d'avoir accepté la présidence du groupe de travail consacré à la thématique « évolution des missions et des statuts » et qui pourrait utilement examiner les problématiques suivantes :

- Tout d'abord, celles de l'organisation interne et du fonctionnement des juridictions qui doivent être repensés à l'aune des évolutions récentes et notamment des avancées du numérique, particulièrement dans la **redéfinition du rôle et des missions des équipes administratives et juridictionnelles** qui les composent.
- Ensuite, celle du **parcours usager**, parfois complexe ou peu lisible, qui pourrait être amélioré tant par une remise en questionnement du fonctionnement des différents services (SJ, AP, PJJ) et de leurs interactions que par la mise en place d'organisations modernes centrées sur l'accompagnement du justiciable.
- Enfin, celle du **statut du parquet** dont les demandes d'évolution sont nombreuses.

À cette fin, vous veillerez à ce que soient organisés, entre le 19 octobre 2021 et la mi-janvier 2022, au moins six ateliers de travail.

La méthodologie précisée par l'équipe projet en charge de l'organisation de ces états généraux sera portée à votre connaissance dans les plus brefs délais.

D'autres problématiques liées à l'évolution des missions des équipes autour des magistrats et au statut du parquet seront abordées dans le cadre d'autres ateliers thématiques des états généraux de la justice, dont les travaux pourront utilement enrichir les vôtres et notamment le rôle des acteurs de la chaîne pénale dans le cadre du groupe de travail sur la simplification de la justice pénale.

Le groupe de travail « évolution des missions des statuts », sera composé, outre de vous-même, notamment de :

- Madame Nathalie BECACHE, procureure générale près la cour d'appel de Rouen ;
- Monsieur Romain CELETTE, greffier à l'École nationale des greffes ;

- Madame Valérie DELNAUD, présidente du tribunal judiciaire de Rouen ;
- Monsieur Bertrand MATHIEU, professeur agrégé des Facultés de droit, conseiller d'Etat en service extraordinaire ;
- Madame Frédérique PORTERIE, procureure de la République près le tribunal judiciaire de Bordeaux ;
- Monsieur Pierre ROUSSEL, directeur de greffe du tribunal judiciaire de Lille ;
- Maître Daniel SOULEZ LARIVIERE, avocat.

Afin d'organiser, d'animer et de synthétiser les travaux de votre groupe de travail, vous serez assistée de l'équipe projet des états généraux de la justice placée sous la responsabilité de Monsieur Haffide BOULAKRAS, délégué ministériel aux états généraux de la justice.

L'équipe projet, et notamment Madame Amélie RIBEIRO MOREIRA, sera à votre disposition pour tout besoin de documentation, de logistique, ou encore de mise en relations avec les différents services du ministère.

Sous la coordination de Monsieur Haffide BOULAKRAS, l'inspection générale de la justice pourra également être sollicitée afin d'accompagner les travaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le premier président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Eric DUPOND-MORETTI